

Une bonne année pour le Palais de Justice?

Deux ex-bâtonniers bruxellois s'inquiètent de la situation du bâtiment de la place Poelaert.

■ REVENDICATIONS ■

A l'aube de 2014, deux anciens bâtonniers des barreaux de Bruxelles, le francophone Jean-Pierre Buyle et le néerlandophone, Dirk Van Gerven, tous deux administrateurs de la Fondation Poelaert, ont déposé sur le site de "Justice-en-ligne" un article qui fait le point sur l'épineux dossier de l'avenir du palais de Justice de Bruxelles.

Ils épinglent "l'indifférence" du gouvernement qui, d'après eux, est responsable de la "situation déplorable" du vénérable bâtiment. Le budget annuel prévu pour les réparations n'est pas utilisé faute de personnel dédié aux réparations, dénoncent-ils.

"Les inondations et pannes électriques sont fréquentes. Les magistrats doivent siéger dans des locaux insalubres et le personnel des greffes doit travailler dans des conditions qui ne sont pas conformes aux dispositions concernant la sécurité du lieu de travail", précisent-ils.

Pourtant, observent encore M^{rs} Buyle et Van Gerven, des initiatives ont été prises.

C'est ainsi que, dans la foulée du concours international d'idées de 2010, les Ordres français et néerlandais du barreau de Bruxelles ont, en septembre 2011, créé la Fondation Poelaert, en vue de participer à ce concours avec un projet propre, axé prioritairement sur l'affectation du palais... à la justice.

Un "masterplan" pour le campus Poelaert. L'objet de la Fondation est de formuler une proposition de définition de l'affectation du palais de Justice dans l'intérêt du justiciable.

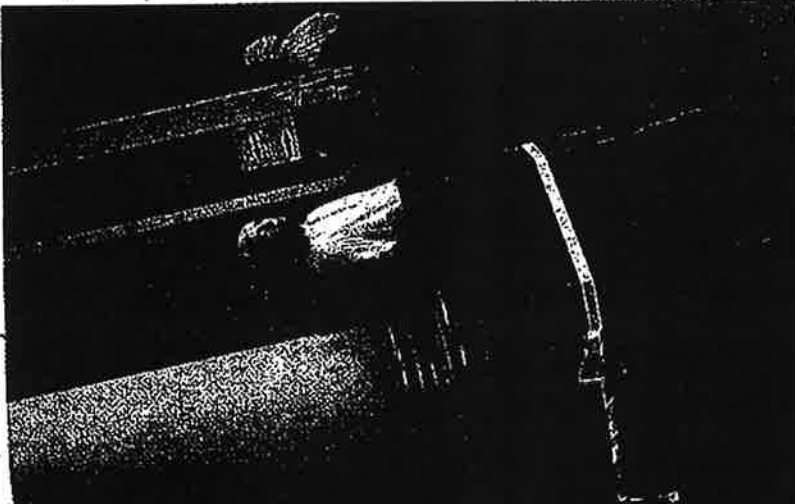
Selon elle, la justice et tous les services judiciaires doivent être centralisés dans le palais de Justice et sur la place Poelaert, afin de permettre au citoyen de trouver en un seul et



Le palais de Justice de Bruxelles, un monument historique

"Inondations et pannes électriques sont fréquentes."

LES BÂTONNIERS
M^{rs} Buyle et Van Gerven dénoncent l'état du palais de Justice de Bruxelles.



mais télébré et très "encombrant" pour pas mal de monde.

même endroit une solution à ses problèmes juridiques et judiciaires.

La Fondation a pour ambition de proposer les mesures à prendre pour adapter le bâtiment à cette affectation et à d'autres "qui seraient en rapport avec le rayonnement urbanistique et architectural du bâtiment".

Les membres de la Fondation ont rencontré les ministres compétents et cherché à les convaincre de la nécessité de proposer au gouvernement un plan de rénovation du Palais. Elle a aussi élaboré, en 2012, les principes de gestion d'un masterplan pour le "cam-

pus" Poelaert. Ce document a été remis à la ministre de la Justice, Annemie Turtelboom (Open VLD) et au Secrétaire d'Etat en charge de la Régie des bâtiments, Servais Verherstraeten (CD&V).

En 2013, une note proposant une structure de gestion intégrée du campus Poelaert a été remise au gouvernement. Elle suggère, indiquent M^{rs} Buyle et Van Gerven, la création d'une société de droit public, avec un conseil d'administration composé de managers professionnels, pour gérer le campus Poelaert. Elle chercherait un partenaire privé pour rénover le palais de Justice.

Aux yeux des deux auteurs, "le résultat fut décevant". "Le gouvernement a pris la décision de rénover le palais à une date non précisée et de désigner un partenaire privé et un consultant pour proposer un réaménagement de 45 000 m² pour l'exploitation commerciale, tout en prévoyant que cette exploitation finance la rénovation du palais. Il en résulte que l'adite rénovation est reportée d'au moins dix ans", se plaignent-ils.

Justice européenne

Pour les deux bâtonniers, la rénovation et la modernisation du palais de Justice doivent préfigurer la justice de l'avenir, une justice de plus en plus informatisée, avec des audiences tenues par vidéoconférence et des décisions rendues par Internet.

Alors que Bruxelles pourrait fort bien être amenée, dans un avenir proche, à héberger une partie importante des cours et tribunaux européens, il est plus que nécessaire de prévoir des bâtiments adaptés à cette nouvelle éventuelle organisation judiciaire européenne, commentent-ils.

La rénovation du campus Poelaert est donc nécessaire et urgente concluent M^{rs} Buyle et Van Gerven.

Qui appellent de leurs vœux un "endroit où tout justiciable pourra trouver une solution à ses difficultés juridiques et où il sera bon et agréable de travailler."

J.-C.M.